



Ce dispositif a été créé à l'initiative du département de la Seine-Maritime pour permettre aux enfants qui fréquentent l'école élémentaire (6-14 ans) de découvrir et de s'initier aux sports par le jeu, sur le temps extrascolaire.

La commune de Saint-Nicolas-de-la-Taille a décidé de participer à cette opération en signant une convention pour sa mise en place en janvier 2003. La Communauté de communes Caux vallée de Seine créée le 1^{er} janvier 2008 maintient le dispositif sur les 26 communes adhérentes.

Les séances d'une heure encadrées par un éducateur sportif se déroulent le mercredi matin à la salle polyvalente, de 10 h à 11 h selon le nombre d'enfants inscrits. Les activités sont très variées : hockey, tennis, athlétisme, handball, jeux traditionnels, cirque, rollers, gymnastique, flag football, tchoukball, baseball, basketball, jeux d'adresse ...

Les dossiers d'inscription sont remis aux enfants à la rentrée scolaire par leur professeur d'école. Une fois complétés, ils sont à déposer en mairie.

Le tarif annuel est de 22,50€ à la charge de l'adhérent.

A Saint-Nicolas-de-la-Taille, le référent Ludisport est Monsieur Christian Lemaitre, conseiller municipal.